

Conflans Sainte-Honorine, le 22/10/2021



Monsieur le Directeur à

Monsieur le Maire ou son représentant
Madame l'élue aux affaires scolaires
Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de Circonscription,
Mesdames, Messieurs les représentants élus des parents d'élève,
Mesdames et Messieurs les professeur(e)s des écoles,
Mesdames les enseignantes spécialisées du RASED,
Madame la psychologue Education Nationale,
Madame la directrice du centre de loisirs Paul Bert,
Madame la présidente des Délégués départementaux Education
Nationale,

**Circonscription IEN
Conflans Ste Honorine**

EPU Gaston Rousset

**Affaire suivie par
M.DOLAIN Olivier**

**Téléphone
01 34 90 83 51**

**Courriel
0780477v@ac-versailles.fr**

**Adresse
27 rue Paul Bert
78700 CONFLANS STE
HONORINE**

Objet : compte-rendu du conseil d'école

Mesdames, Messieurs les membres du conseil d'école,

Conformément à l'article D. 411-1 du code de l'éducation, j'ai l'honneur de vous transmettre le compte-rendu du conseil d'école qui s'est tenu le vendredi 22 octobre 2021 de 18h00 à 20h00 à l'école Gaston Rousset.

La séance est ouverte à 18h00

Préambule :

L'ordre du jour étant plus que conséquent, il est probable que l'intégralité des questions ne puisse être traitée. Quoi qu'il en soit, la séance ne sera pas prolongée au-delà de l'horaire habituel à savoir 20h00.

Les questions éventuellement non traitées le seront lors de la prochaine séance du conseil d'école.

Questions concernant l'école

1. Proclamation des résultats des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école.

Le vote a eu lieu cette année uniquement par correspondance. Le taux de participation s'est élevé à 41,27 %. Pour mémoire, il était l'année dernière de 38,81 %.

Les 14 sièges ont été pourvus entre les 3 fédérations de parents d'élèves comme suit :

3 sièges pour la PEEP

2 sièges pour l'ALPEC

9 sièges pour la FCPE

La liste des représentants élus est la suivante :

FCPE (titulaires) : Mme BARRET / Mme SOULIER / Mme VITIS / M. EL AFGHANI / Mme FOURNIER / Mme LE GOHEBEL / Mme MANEN / Mme PARRON / Mme BIGNON

FCPE (suppléants) : Mme ROUX / Mme L'HERMINIER / Mme THIERRY / Mme JACTEL / Mme ADAM / Mme RENOULT / Mme DELHOUM / Mme CELIK / Mme MASSELIN

PEEP (Titulaires) : Mme DORIVAL / M. CLODIC / Mme EL WIYADI

ALPEC (Titulaires) : M. OLRVY / Mme REPKA

ALPEC (Suppléants) : Mme HETTERICH / Mme AYADI

A l'unanimité, le conseil d'école opte pour le vote par correspondance.

2. Présentation de la structure et de l'équipe pédagogique 2021 / 2022.

EEPU GASTON ROUSSET

SUIVI DES EFFECTIFS

2021 - 2022

Enseignant(e)			Total	Cycle 2						Cycle 3			
				CP	ULIS	CE1	ULIS	CE2	ULIS	CM1	ULIS	CM2	ULIS
CP A	Pauline CHARDON	24	24										
CP B	Noémie PLAGNOL	23	21	2									
CP CE1	Katia CHADELAT	25	10		14	1							
CE1 A	Pascaline VIAIN	24			23	1							
CE1 B	Lucie MARCHET	23			23								
CE2 A	Céline BIGOT / Emilie CAUCAT	24					22	2					
CE2 B	Mariam TALBA	23					23						
CM1 A	Cindy BAILLON	25							23	2			
CM1 B	Aurélie PASI	25							24	1			
CM1 C	Arnaud LOLLIER / Sullivan HUVELIN	26							25	1			
CM2 A	Claire FRICAUDET / Manon CHAZALON	24									23	1	
CM2 B	Jessica PINSON	24									24		
CM2 C	Coraline MILIN	21									21		
TOTAL NIVEAU DE CLASSE			55	2	60	2	45	2	72	4	68	1	
TOTAL CYCLE			classique 160		Ulisis 6		classique 140		Ulisis 5				
TOTAL ECOLE			classique 300		Ulisis 11		Total 311						

Mise à jour le
22/10/2021

Mme Poisson coordonne le dispositif ULIS et est complétée par Mme Midy le mardi

3. Installation du bureau de l'OCCE et point financier.

La composition du bureau de l'OCCE Gaston Rousset pour l'année 2021 / 2022 est la suivante :

Présidente : Mme Chadelat

Mandataire : Mme Fricaudet

Trésorière : Mme Pinson / Mme Plagnol

Exercice 2020 / 2021 :

Assurance et cotisation OCCE 78 : 730,80€

Charges des activités éducatives : 17095,48 €

Appel aux dons : 3894,50 €

Produit des activités éducatives (vente d'objets de Noël, participation des familles aux sorties ...) : 4643,35 €

Subventions (Mairie, Classe d'Eau, DDEN) : 9082,50 €

Vente des photos et calendriers : 2965,50 €

Au 31 Août 2021, les comptes de l'OCCE Gaston Rousset présentent un solde positif de 14132,93 €.

Les comptes ont été vérifiés et approuvés le 8 octobre 2021 lors de la réunion de la commission de vérification composée de Mme Dorival, Mme Plagnol, Mr Dolain, Mme Baillon et Mme Fricaudet.

Un budget prévisionnel des projets à venir peut-il être présenté ? (PEEP)

Les projets prévus cette année sont en cours de validation au niveau de la mairie et l'Inspection Education Nationale. Leur financement repose pour une partie sur la subvention versée chaque année par la mairie et pour l'autre partie sur la participation financière des parents d'élèves sous forme d'appel aux dons en début d'année, de vente d'objets de Noël, d'achats de photographies scolaires ... etc.

Cette année, le financement de la mairie pour la totalité des projets de l'école s'élève à 4012,50 €, soit 12,94 € par élève.

Le budget prévisionnel des projets sera présenté lors du second conseil d'école, une fois validé par la mairie et l'Inspection Education Nationale.

4. Vote du règlement intérieur 2021 / 2022. Organisation générale des récréations.

Le changement apporté cette année concerne l'organisation des récréations et notamment l'interdiction pour les élèves d'apporter des jeux de cartes d'échange de type Pokémon.

Les membres du conseil sont appelés à voter pour ou contre cette modification.

Le changement de règlement est adopté à la majorité par le conseil d'école.

Les mêmes changements de règlement sont pris en compte sur les temps périscolaires.

Le règlement intérieur modifié est annexé au présent compte-rendu.

Il sera distribué aux élèves et collé dans le cahier de liaison à partir du lundi 8 novembre 2021 pour signature.

Surveillance des récréations :

La surveillance de la cour de récréation est organisée selon des zones identifiées sur le document ci-dessous.

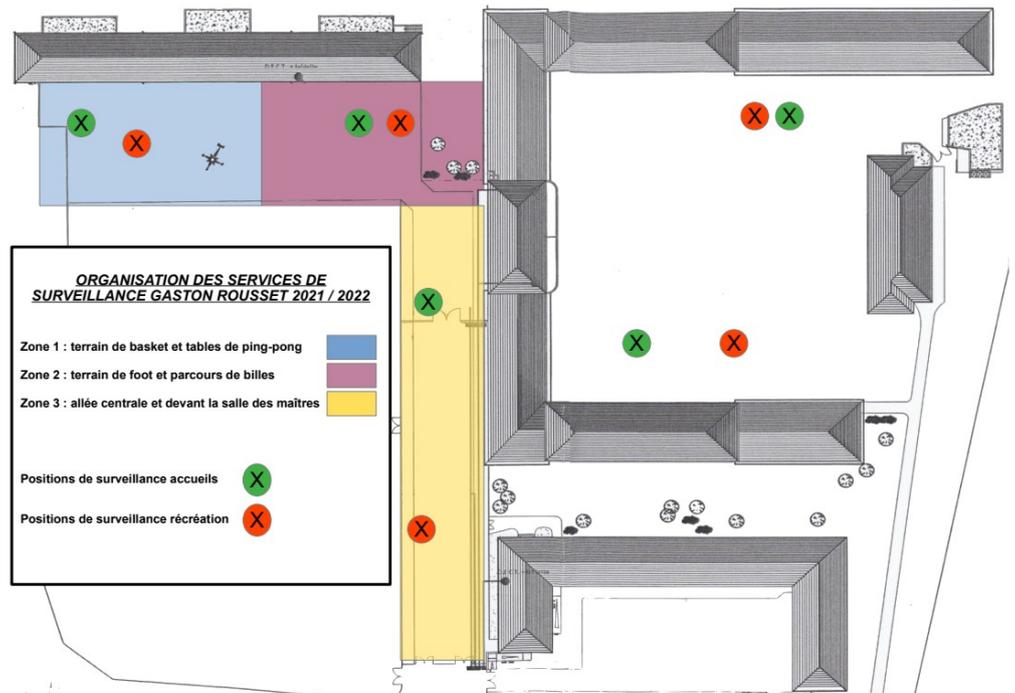
Les 3 adultes de surveillance du côté cycle 3 et les 2 adultes côté cycle 2 sont répartis de façon à pouvoir surveiller l'ensemble

des zones de jeux. Un planning de rotation entre les enseignants est établi en début d'année.

Les horaires des récréations sont les suivants :

De 10h05 à 10h20 et de 15h05 à 15h20 en alternance sur chaque période avec l'école Paul Bert aux horaires suivants :

De 9h45 à 10h00 et de 14h45 à 15h00.



5. Présentation du projet d'école

Le nouveau projet d'école est en cours de rédaction et de validation au niveau de l'Inspection Education Nationale de Conflans Ste Honorine. Il décline de façon locale le nouveau projet académique en cours de mise en oeuvre pour les années 2021 à 2024.

Pour l'école Gaston Rousset, les principales actions en cours de qui vont être mises en place sont les suivantes :

Action BCD mobile

Les référents de l'action lancent dès la période 1 l'appel aux dons auprès des parents et/ou des collectivités afin de bénéficier de dons de livres. L'action ne débutera vraisemblablement auprès des élèves que sur la période 3.

Action « Silence on lit »

L'action se déroulera pendant 15 minutes 2 fois par semaine à partir de la période 2. L'objectif est de permettre un temps quotidien de lecture plaisir dans toutes les classes.

Action gaspillage alimentaire

Dès le début de l'année, des contacts sont à prendre auprès de la municipalité pour les modalités pratiques d'organisation et d'intervention auprès du personnel de restauration (tri des

déchets ? Pesée régulière des déchets, alimentaires / non alimentaires ? Mise en place de bacs de compost ?)

Sur l'école des Grandes Terres, un projet similaire avait été mené en partenariat avec Elicor.

Action tri sélectif

Une fois les élections des délégués réalisées, le directeur intervient avec les délégués de classe pour une action de sensibilisation au tri sélectif (création d'affiches : que deviennent nos déchets ? comment les valoriser?) Interventions dans toutes les classes en compagnie des délégués de classe.

Action propreté des locaux

Action menée avec les délégués de classe ; réalisation d'une frise sous forme de photos pour constater l'évolution positive sur la question du respect de la propreté des locaux scolaires.

Action journée portes-ouvertes

A organiser sur la fin de la période 5. Donner à voir aux familles ce qui est fait dans les classes. En attendant, par le biais de l'application Klassly, les enseignants peuvent faire partager les moments forts de la classe aux parents.

Action ERPD

Renforcer le lien pédagogique entre l'école et l'ERPD. Réunions de bilan pour le suivi des élèves internes.

Partage des projets et temps forts de la classe avec les enseignants référents de l'ERPD.

Utilisation par les classes des espaces pédagogiques de l'ERPD.

Action « Les 4 accords toltèques »

Un groupe d'enseignantes travaille cette année à la découverte, la formation et l'appropriation de cette méthode de gestion des émotions afin de prévenir les conflits.

Des temps de présentation, d'échanges et d'appropriation par l'équipe seront posés dans l'année pour une mise en place effective avec les élèves à partir de la rentrée septembre 2022.

6. Dispositifs d'aide aux élèves (APC / RASED)

Les activités pédagogiques complémentaires sont organisées, selon les enseignants, sur le temps du midi ou après la classe (11h30 à 12h15 ou 16h30 à 17h30). L'objectif est l'enseignement des fondamentaux en lecture / écriture et mathématiques afin de pallier d'éventuelles lacunes résultant des situations de confinement et de fermeture des écoles suite à la pandémie de Covid.

Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) fonctionne sur le groupe scolaire avec :

1 Psychologue Education Nationale : Mme Kulton

1 Enseignante spécialisée en aide pédagogique : Mme Henin.

L'intervention est ciblée sur les élèves de cycle 2, notamment les CP et les CE1. Intervention en début d'année dans les classes de CP pour le projet de lecteur.

1 Enseignant en spécialisé en aide relationnelle : Mme Piaszek

La priorité est accordée à des groupes de prévention sur l'école maternelle afin d'anticiper la montée pédagogique en CP pour l'année 2022 / 2023.

L'école maternelle du Confluent a des besoins assez importants en terme de suivi individualisé, ce qui explique que le suivi se concentre sur les maternelles.

De manière générale, les prises en charge se font de façon prioritaire en direction des élèves de cycle 2 (CP/CE1/CE2).

7. Présentation des projets de classe

Toutes les classes se rendront au Théâtre Simone Signoret pour assister aux différents spectacles dans le cadre de la saison 2021 / 2022.

Projet CPA / CPB / CE1A / CE1B :

Classe transplantée Poney au mois d'avril 2022 (4 jours 3 nuits sur place).

Projet CPA / CPB / CPCE1 / CE1A / CE1B :

Classe d'eau : ateliers scientifiques prévus / visite du musée de la batellerie / pêche

Projet CPCE1 / CM2C :

Projet artistique sur toute l'année (visites de musées, expositions, ateliers de création musicale).

Projet CE2A / CE2B :

Projet Astronomie avec l'association "Inviter les étoiles".

Projet CE2A / CM1A :

Liaison CE2 / CM1 : projet arts visuels dans le but de la journée porte ouvertes.

Projet CE2A / ULIS :

Création d'une chanson avec l'artiste Alain Schneider et chant sur scène lors du spectacle de fin d'année.

Projet CE2B :

Séances d'apprentissage en langue des signes et intervention des savants fous pour un atelier scientifique.

Projet CM1 / CM2 :

Passeport du civisme

A l'initiative de l'école Gaston Rousset, il s'agit d'un projet autour de la citoyenneté en partenariat avec la ville de Conflans, avec des actions à mener par les élèves pour valider leur engagement citoyen.

Projet CM1A / CM1C / CM2A / CM2B / CM2C :

Classe transplantée sur l'île de Loisirs à Cergy avec différentes

activités sportives.

Correspondance avec une école Anglaise.

Projet CM1B :

Sorties dans la nature.

Classe d'eau : musée de la Batellerie / visite de l'ERPD

Visite du Château de Maisons Lafitte (aller-retour à vélo).

Sortie à vélo pour un rallye photos à la base de loisirs de Cergy.

Visite au château de la Roche-Guyon avec une classe de Paul Bert.

8. Calendrier des manifestations prévues dans l'année

En fonction de la situation sanitaire incertaine, la seule action commune prévue au calendrier de l'année 2021 / 2022 est un spectacle de fin d'année au Théâtre Simone Signoret le mardi 28 juin 2022.

Concernant une éventuelle fête d'école, les conditions d'organisation dans le respect du protocole sanitaire sont pour l'instant incertaines.

9. Y-a-t-il eu des inscriptions / départs depuis la rentrée de septembre (FCPE)

A ce jour, il y a eu depuis le début de l'année scolaire :

1 radiation

5 nouvelles inscriptions (1CPCE1 / 3 CM1 / 1 CM2)

Une nouvelle inscription est prévue après les vacances de Toussaint pour une élève dans le dispositif ULIS.

10. Organisation des entrées / sorties : les horaires de l'école maternelle ont-ils dû être adaptés en fonction de l'organisation retenue par les élémentaires ? (FCPE)

Le changement d'entrées / sorties a été effectué en accord avec l'école élémentaire Paul Bert de façon à pouvoir alterner sur un fonctionnement plus lourd en terme d'organisation pour les équipes enseignantes.

Pour rappel, l'école Gaston Rousset a fonctionné sur deux entrées différenciées depuis la réouverture des écoles élémentaires au mois de mai 2020 et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire, au mois de juillet 2021 afin de favoriser la limitation du brassage au moment des entrées / sorties.

Concernant le changement d'horaires de l'école maternelle, d'une part nous n'étions pas informés et d'autre part, nous sommes prêts à envisager d'autres modalités ou adaptations dans l'organisation retenue afin de faciliter l'accès au groupe scolaire pour les différentes familles.

11. Le stage "vacances apprenantes" a-t-il eu lieu cet été et si oui, pour combien d'enfants de Gaston Rousset ? (FCPE)

Le stage "vacances apprenantes" n'a pas pu être organisé lors des derniers congés d'été. Pour rappel, il s'agit d'un dispositif en lien avec la commune qui propose aux élèves de bénéficier le matin de 3 heures de soutien scolaire, encadré par des enseignants volontaires, et l'après-midi des activités de loisirs prévus dans le cadre du fonctionnement des centres de loisirs de la commune.

Aucune raison n'a été avancée pour justifier l'absence de mise en place de ce dispositif.

12. Remplacements : y-a-t-il des enseignants non remplacés ? (PEEP)

Il existe encore malheureusement des situations de non remplacement des enseignants absents.

Dans ce cas, contrairement à l'année passée, la classe n'est pas automatiquement fermée. Lorsque c'est possible, les élèves sont répartis dans les classes de même niveau et à proximité immédiate de façon à pouvoir être en mesure d'identifier une éventuelle chaîne de cas contacts.

Concernant le Directeur de l'école, en cas d'absence, il n'est pas remplacé puisqu'il n'a pas de classe en charge.

Mme Fricaudet assume les fonctions de direction de l'école en cas d'absence du Directeur.

13. Les accompagnements AESH sont-ils tous effectifs pour les élèves concernés ? Sinon, quels sont les motifs invoqués ? (PEEP)

A ce jour, tous les élèves bénéficiant d'une notification de la MDPH pour un accompagnement d'AVS ont effectivement l'accompagnement mis en place.

14. Périscolaire :

Y a-t-il une possibilité de pouvoir améliorer l'outil mis à disposition des enseignants pour procéder au pointage quotidien des prestations périscolaires ? Les enseignants rencontrent-ils des difficultés avec ce pointage ? (PEEP)

Les difficultés liées à la mise en place du nouvel outil de pointage sont importantes.

Mme Goncalves qui gère le logiciel essaie de faciliter la prise en main de cet outil par les équipes périscolaires et enseignantes.

L'outil pourra être affiné au fur et à mesure mais ne pourra pas être remplacé.

Les parents d'élèves déplorent le changement opéré entre l'ancien portail et le nouveau. Même si l'outil précédent n'était pas exempt de défauts, le nouvel outil "portail citoyen" déployé

pose de nouvelles difficultés. L'amélioration espérée due à ce nouvel outil n'est pas flagrante. Les parents d'élèves pointent le manque de concertation avec la Mairie et l'absence de prise en compte du retour des utilisateurs pour espérer aboutir à une réelle amélioration et attendent une action concrète de la Mairie sur ce sujet.

Quels sont les effectifs moyens / min / max des enfants et le nombre d'animateurs sur les temps périscolaires ?

Quelle est l'évolution par rapport à l'an dernier ? (FCPE)

Les chiffres communiqués par le périscolaire sont les suivants :

Sur le temps du matin : max = 35 ; min = 20 ; moy = 25

Sur le temps du midi : max = 394 ; min = 360 ; moy = 379

Sur le temps du soir : max = 146 ; min = 60 ; moy = 116

Sur le temps d'étude : max = 32 ; min = 18 ; moy = 29

Le nombre d'animateurs en moyenne est de 13 le midi et 8 le soir.

L'équipe d'animation est-elle au complet ? Sinon, des recrutements sont-ils prévus ? (FCPE / PEEP)

A l'heure actuelle, l'équipe d'animation n'est pas au complet. Il y a encore 7 recrutements à faire, mais il n'y a pas de candidatures.

Est-il possible d'obtenir le trombinoscope de l'équipe d'animation ? (FCPE)

Non, par rapport au droit à l'image, il n'est pas possible d'afficher ou de communiquer la photo des animateurs.

Quelles sont les modalités d'organisation du temps de pause méridienne ? Les enseignants constatent-ils toujours des retards pour les élèves de CM1 et CM2 ? Des activités sont-elles proposées aux enfants ? (FCPE / PEEP / ALPEC)

Les activités proposées par les animateurs sont les suivantes :

Activités sportives, jardinage, arts plastiques.

Deux intervenants extérieurs proposent également l'activité Théâtre et l'activité Clarinette.

Au-delà de l'affichage présent à l'école, est-il possible de prévoir un affichage en ligne de activités proposées ? (FCPE)

Il n'y a pas de communication prévue en ligne sur les activités menées sur le temps périscolaire.

Qu'est-ce qui est mis en place en cas de comportements inadaptés des animateurs ?

En cas de manquement, un entretien est prévu, une note d'information à la hiérarchie, un rapport et une fin de contrat éventuellement.

Quelle est la stratégie éducative pour la gestion des conflits, y a-t-il un retour sur les pratiques avec l'équipe de direction ? (ALPEC)

En cas de conflit avec un enfant, les parents sont reçus par la direction du périscolaire pour dialoguer et faire en sorte d'améliorer le comportement.

Quelles sont les qualifications des animateurs ?

Certains animateurs ont le BAFA, d'autres le BPJESP ou encore d'autres formations.

Mme Poisson intervient sur le problème des élèves d'Ulis qui fréquentent le périscolaire et dont les difficultés ne sont pas suffisamment prises en compte par l'équipe d'animation.

La directrice du périscolaire transmet des éléments de formation à ses équipes en terme de communication bienveillante.

Les animateurs ont-ils accès à des formations sur la communication bienveillante, et sinon est-il envisageable que ce soit le cas ? (ALPEC)

Les animateurs ont accès à des formations sur le thème du handicap, sur les gestes de premiers secours ou d'autres thématiques.

15. Protocole sanitaire :

Est-il possible selon le protocole sanitaire en vigueur de remettre les sèche-mains ?

Non, ce n'est pas possible.

L'installation de capteurs de CO2 dans les salles de classes et le réfectoire est-elle en cours et si oui, sous quel délai ? Sinon, pour quoi ? (PEEP)

L'installation de capteurs pour toutes les salles de classes des écoles de la ville coûterait un montant conséquent à la ville et devrait faire l'objet d'un appel d'offre de la part de la Mairie, ce qui suppose une démarche longue. Il n'est pas prévu pour l'instant de procéder à l'installation de ce type d'équipements.

Combien de classes ont été fermées ? (PEEP)

Depuis la rentrée scolaire, aucune classe n'a été fermée pour cause de COVID.

16. Travaux / équipement :

Un agrandissement du réfectoire est-il prévu ? (FCPE)

Aucun agrandissement du réfectoire n'est prévu pour l'instant.

Où en sommes-nous du plan d'équipement numérique de la ville ? Les classes de cycle 2 vont-elles être équipées de TNI prochainement ?

La mise en place du plan numérique est toujours prévue sur 2021 / 2022 pour équiper les classes sans équipement. Aucune date plus précise n'est donnée pour l'instant.

La séance est close à 20h10.

Faute de temps, un certain nombre de questions seront portées à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

Questions concernant la mairie

Informatique

- Suite au problème rencontré sur le réseau informatique de la ville, y-a-t-il une réflexion prévue au niveau de la Mairie, en concertation avec les utilisateurs (directeurs / enseignants) sur l'utilisation des outils (photocopieurs, ordinateurs fixes et portables, connexion à internet, téléphonie, portiers automatiques ...) ?
- De façon plus générale, est-il possible d'avoir un référentiel de l'organisation du service informatique de la ville pour ce qui concerne les services utilisés dans les écoles (gestion des quotas, des codes enseignants, maintenances des matériels comme les portiers, la téléphonie ... etc ...) ?

Travaux / Equipements

- Peut-on avoir un retour sur les demandes d'équipement transmises en juin 2020 ?
- Y a-t-il un échéancier des prochains travaux prévus sur le groupe scolaire ? (FCPE)
- Un changement de stores plus occultants et de meilleure qualité est-il prévu, notamment pour les classes du bâtiment cycle 3 ? (FCPE)

Protocole sanitaire

- Dans le cadre du protocole sanitaire, est-il possible de savoir à quelle fréquence sont nettoyés les sanitaires, les parties communes et les classes ? (FCPE)
- Comment s'organisera l'aération des salles de classes et du réfectoire en période hivernale ? (PEEP)
- Est-il possible de rappeler à l'ensemble des intervenants (scolaire et périscolaire) les modalités de port du masque dans le cadre du protocole sanitaire ? (FCPE)

Toilettes

- Comment peut-on améliorer le confort des enfants en faisant en sorte qu'ils aient toujours à disposition du papier toilettes ? (PEEP)

Périscolaire

- Quel est le premier bilan sur le nouveau mode de facturation ? (FCPE)

Pour l'Ecole le Directeur

Pour l'ALPEC

Pour la PEEP

Pour la FCPE